

ETP

Éducation Thérapeutique du Patient

À destination
des professionnels
de santé et
des usagers

INFORMATIONS UTILES

✉ etp@ch-cesame-angers.fr
📞 02 41 80 75 16

Horaires d'ouverture
Lundi au vendredi : 9h-12h30 / 13h30-17h



ETP, qu'est-ce que c'est ?

Le Département de Réhabilitation Psychosociale assure la coordination des programmes d'ETP du CESAME.

Ces programmes sont destinés à des personnes souhaitant acquérir ou maintenir les compétences dont elles ont besoin pour gérer au mieux leur vie avec une maladie chronique (Organisation Mondiale de la Santé, 1996). Ils s'appuient sur les principes majeurs de l'approche de la Réhabilitation Psychosociale.

Pourquoi ces programmes ?

Ces programmes, faisant partie des soins, permettent d'apprendre à mieux se connaître et à développer des stratégies d'adaptation à la maladie chronique.

Ils visent à soutenir le développement de compétences favorisant l'autonomie des personnes ayant des troubles psychiques.

Comment y participer ?

Avant de s'inscrire à un programme, un bilan, réalisé avec un infirmier, permet d'évaluer les besoins et définir des objectifs individuels à atteindre.

Tout usager de 18 ans et plus peut y participer.

Comment se déroule un programme ?

Un programme d'ETP est composé de séances individuelles et de séances collectives, proposées par des professionnels de santé.

Quels programmes sont proposés ?

- Les troubles schizophréniques : en parler autrement ;
- Mon poids, mon alimentation, mon bien-être ;
- Apprendre à vivre avec des troubles bipolaires ;
- TSA me comprende et mieux vivre avec ;
- Mieux gérer mon anxiété ;
- Vivre avec un trouble borderline ;
- Mon sommeil : ressource de bien être pour ma santé mentale.



L'ÉQUIPE

- 1** médecin
- 1** cadre de santé
- 2** infirmiers
- 2** psychologues
- 1** pharmacien
- 1** dietéticien
- 1** médiateur de santé pair